



auROS
LA CONVIVIALITÉ EN SUD-GIRONDE

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2024

Edito

Une nouvelle année se termine à Auros, village paisible dans un monde en ébullition. Le contexte économique, ou géopolitique n'est pas des plus engageant en ce moment, on peut dire qu'on a connu des périodes plus heureuses.

Néanmoins Auros avance !

Suite à la loi 3DS, obligeant les communes de moins de 2000 habitants à nommer toutes les rues, chemins, routes, allées,... et impasses, nous avons également procédé à une nouvelle numérotation. Je suis conscient que tout cela engrange des formalités néanmoins cela permet de simplifier la façon de vous retrouver pour les secours et les livreurs. Votre numéro correspond simplement à la distance en mètres qui vous sépare du début de la rue !

Un mois plus tard, le Sictom a distribué les bacs à couvercle jaune pour chaque adresse. En triant plus, on évite de faire monter la facture !

Du côté de la ZRR/FRR, le sujet n'est pas clos. L'avenir qui semblait tracé pour les 10 communes aurossaises de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde est au point mort suite aux changements de gouvernement et du vote invalidé du projet de loi de finances 2025. Avec la CdC, nous restons actifs pour défendre notre territoire et travaillons ardemment sur le maintien de ce dispositif, permettant notamment des allègements fiscaux significatifs pour les entreprises (comme pour les médecins et praticiens de santé) qui souhaiteraient s'implanter chez nous. C'est capital pour Auros !

En ce moment les habitants de la 2^{ème} phase de l'Ecoquartier peuvent apprécier les travaux de finition de la voirie. Les routes, les chemins piétonniers, la végétation et les lampadaires vont donner un nouvel éclat à ce quartier !

Cette année, notre commune a encore avancé, grandi, et renforcé son dynamisme grâce à vous toutes et tous. À travers votre engagement associatif, vos initiatives personnelles ou votre participation aux événements locaux, vous avez prouvé que la solidarité, la convivialité et l'esprit de partage restent au cœur de notre village.

Les fêtes de fin d'année sont un moment privilégié pour profiter de nos familles, de nos amis et de nos proches. Elles sont aussi l'occasion de tendre la main à ceux qui en ont besoin, d'apporter un peu de chaleur à nos voisins isolés, malades ou fragilisés. Ensemble, faisons vivre cet esprit de solidarité qui caractérise si bien notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour notre bien-être :

- Les élus qui m'accompagnent et qui font les besognes que l'on ne voit pas,
- Les agents des services administratifs, techniques et de l'école pour leur travail essentiel dans la vie de la commune,
- Les bénévoles, les associations et les enseignants pour leur dévouement,
- Les nombreux professionnels qui participent à l'attractivité d'Auros,
- Et bien sûr, vous toutes et tous, chers habitants, pour votre confiance et votre engagement.

Au nom des élus et des agents communaux, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Que 2025 soit une année d'épanouissement personnel et collectif, une année où nous continuerons de faire grandir notre commune, ensemble.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Philippe Camon-Golya, Maire d'Auros

Écoquartier

C'est en 2009 que s'est concrétisé le projet d'écoquartier qui germait depuis quelques temps dans les discussions de l'équipe municipale de l'époque.

Ce projet, mûrement réfléchi, a également vu le jour grâce à l'appui technique et financier des services de l'État, de la Région, du Département, de l'ADEME et du CAUE.

Il aura fallu pas moins de 5 ans d'études et de consultations diverses pour s'assurer que le projet serait techniquement réalisable et économiquement viable.

Ce projet innovateur et structurant, conçu en tenant compte de critères environnementaux, écologiques et sociologiques et porté par 3 équipes municipales successives, a participé à la dynamique de notre village et fait aujourd'hui notre fierté.

En 2015 débutaient les premiers travaux de l'écoquartier. Dix ans plus tard, 47 des 49 lots ont été vendus, et la quasi-totalité des maisons sont sorties de terre donnant à ce nouveau quartier une vraie identité au sein de la commune.

Il est temps pour la municipalité de clore ce projet ambitieux en achevant les derniers grands travaux.

Pendant un mois et demi, différentes entreprises de travaux publics et paysagiste se sont relayées pour finaliser les dernières infrastructures : aménagement des voiries et parkings rue de Menaut et impasse Mondet, création des espaces verts et mise en place des candélabres.

Désormais, l'écoquartier dispose de deux accès, l'un par le centre Bourg, l'autre par la route de Castets.

A vendre dans l'écoquartier, 2 lots viabilisés :

- > Lot 29 de 677 m²
- > Lot 38 de 691 m²

Renseignements en mairie 05 56 65 40 09

Octobre 2017 : Rue du Château d'Eau



Décembre 2024 : Rue de Menaut



Impasse Mondet



Autres travaux

- > Réfection de voirie de l'impasse Les Prés de Vincent en bicouche par l'entreprise EUROVIA pour un montant de **18 481 €**
- > Sécurisation de la Route de Castets et de la Rue Champs du Bourg : travaux prévus le 1^{er} semestre 2025

Maison Laroque

Cette maison historique, datant du XVI^{ème} siècle et propriété de la commune, a déjà bénéficié de rénovations au cours des années 90, et fût divisée en trois appartements.

En 2024, le plus grand de ces logements a fait à nouveau l'objet d'importants travaux visant à améliorer son efficacité énergétique.

Entre octobre et fin décembre, les interventions suivantes ont été réalisées :

- L'installation d'une chaudière à gaz à condensation,
- L'ajout d'un chauffe-eau solaire,
- L'isolation des murs intérieurs, des plafonds et des combles,
- Le remplacement des huisseries en bois par des modèles en double vitrage.



Coût et financement des travaux :

Le coût total de cette rénovation, incluant l'étude et la maîtrise d'œuvre, s'élève à **66 809 €**, financé à **51,5 %** grâce à des subventions :

- Fonds vert (État) : 12 339 €,
- Aide Palulos (Département) : 13 320 €,
- Transition énergétique (Département) : 8 761 €.

Remise en location 1^{er} mars 2025 :

Ce T4, comprenant une cuisine, un séjour-salle à manger, trois chambres, une salle de bain et des toilettes, sera remis à la location au début de l'année 2025. En tant que logement à loyer conventionné, le montant du loyer ainsi que les revenus des locataires seront soumis à des plafonds réglementaires.

Le SIPHEM (Service d'Insertion par l'Habitat et l'Environnement en Milieu Rural) se chargera de l'étude des candidatures et transmettra les dossiers éligibles à la mairie.

Monuments aux Morts

C'est devant un soldat flamboyant que nous nous sommes rassemblés le 11 novembre dernier, afin d'honorer nos héros « morts pour la France ».

Réalisés avec le plus grand soin, les travaux de restauration de notre Monument aux Morts lui ont permis de retrouver tout son éclat originel...

Et son mollet !

Socle et statue ont été nettoyés, consolidés, les fissures comblées. L'ensemble du monument a été repeint et recouvert d'un traitement hydrofuge pour une plus grande résistance aux intempéries.

Nous remercions l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre pour leur subvention de **4 284 €** pour un coût total de rénovation de **9 594.70 €**.

Nous pourrons ainsi continuer, ainsi que les générations futures, à commémorer les sacrifices de nos héros de guerre et à témoigner de l'attachement de notre commune à son devoir de mémoire.





AGENDA D ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) est un dispositif permettant aux Établissements Recevant du Public (ERP) d'élaborer un planning détaillé pour réaliser les travaux nécessaires à leur mise en conformité avec les normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Dans notre commune, la majorité de ces aménagements ont déjà été réalisés, notamment grâce à la mise aux normes de la mairie en 2019 avec l'installation d'un ascenseur, ainsi que l'adaptation de tous les bâtiments communaux.

Afin de corriger les derniers écarts identifiés par la SOCOTEC, le bureau d'étude, les travaux suivants seront entrepris dans les plus brefs délais :

- Création d'une liaison douce reliant le parking du stade aux tribunes et à l'abri PMR (fin prévue : décembre),
- Réalisation d'un dallage en béton facilitant l'accès au grand périscolaire,
- Installation de garde-corps et d'une rampe d'accès au niveau des escaliers extérieurs de la salle des fêtes.

Le coût total de ces opérations s'élève à 12 385 €.

En parallèle, bien que la salle des fêtes soit prévue pour une rénovation à moyen terme, certaines mises en conformité doivent être effectuées sans délai.

Ces aménagements intérieurs incluront :

- Le remplacement des portes du SAS d'entrée pour permettre un accès PMR en ouvrant un seul battant,
- La restructuration des sanitaires
- La mise à jour des mains courantes dans les escaliers (RDC et R+1),
- L'installation d'une signalétique pour sécuriser les marches et obstacles,
- Une adaptation du bar pour une meilleure accessibilité PMR.

Indépendamment de l'Ad'Ap, et suite à des actes de vandalisme répétés, un rideau métallique sera installé pour protéger les sanitaires du stade situés derrière les tribunes.

Coût de l'opération : 2 682 €

Séchoir à Tabac de Partage Sans Frontières



Le séchoir à tabac, route de Castets, occupé par Partage sans Frontières, a fait l'objet lui aussi de travaux obligeant l'association à fermer l'antenne d'Auros temporairement.

Un traitement curatif anti-termites a été appliqué sur la totalité de la structure et des travaux de réparation de la charpente ont été effectués

Coût des interventions : 5 736.82 €

Partage sans Frontières a réinvesti les lieux depuis le 30 novembre dernier et vous attend pour de la vente solidaire d'articles de seconde main :

les lundis et mercredis après-midis de 14h à 17h.

Locaux commerciaux

Comme mentionné dans notre précédent bulletin communal, les locaux commerciaux de la rue Anne de Tauzia ont été rénovés (travaux de rafraîchissement et isolation thermique adaptés à chaque besoin) et sont désormais prêts à être reloués.

L'ancien local occupé par la toiletteuse accueillera prochainement une architecte paysagiste, tandis que celui situé à l'angle de l'immeuble Cazemajou abrite désormais une agence immobilière.

Le local situé à proximité de La Poste est quant à lui toujours disponible.

Avec une surface de 40 m², il offre un emplacement idéal en plein cœur de la zone commerçante, bénéficiant d'une excellente visibilité et des infrastructures



existantes, notamment des places de stationnement. Ce bien est prêt à accueillir une nouvelle enseigne.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou déposer votre dossier de candidature, nous vous invitons à contacter la mairie au plus vite !

Adressage

Le travail d'adressage est désormais terminé. Il s'est conclu par la pose des plaques émaillées dans le village et la distribution, en mairie, des numéros de rue et des certificats d'adressage.

Si vous n'avez pas encore récupéré votre numéro et votre certificat, il est toujours possible de le faire. **Vous pouvez vous rendre au secrétariat de la mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h30 à 18h.**

Notre secrétaire procédera à une vérification de votre adresse sur le plan avant de vous remettre documents et plaque numéro de rue (*à placer à un endroit bien visible, sur la boîte aux lettres ou au-dessus de votre porte d'entrée*).

Cette vérification est essentielle pour nous permettre de mettre à jour avec précision la liste électorale, le fichier des personnes vulnérables, le fichier des personnes inscrites sur CityAlerte, la liste des adresses à recenser et bien d'autres.

La base adresse d'Auros a été officiellement mise à jour par La Poste le 24/10/24.

Vous disposez d'un délai de 6 mois (jusqu'au 24/04/25) pour effectuer les démarches administratives nécessaires.

Durant cette période, La Poste assurera gratuitement le suivi de votre courrier vers votre nouvelle adresse.



Nous avons fusionné les 4 voies (Rue de Tauzia, Rue Castelnau d'Auros, Rue Partarrieu, Route de Grignols) qui formaient l'axe principal traversant Auros pour n'en faire qu'une : la **Rue Anne de Tauzia**.

Mais qui était Anne de Tauzia ?

Dame pieuse, Anne de Tauzia, épouse de Pierre de Brezets, conseiller au parlement de Bordeaux, veuve et sans enfants, dans son testament de 1619 légua ses biens pour fonder une œuvre charitable à Bordeaux : l'hôpital de la Manufacture. Elle était née et avait habité la maison noble de Tauzia devenu le château Bastian à Saint Germain.

Entretien du cimetière

Nos agents techniques ont récemment entrepris des travaux de remise en état du cimetière.

Ce chantier, essentiel pour préserver ce lieu de recueillement, n'avait pas pu être réalisé plus tôt cette année en raison de réorganisations internes au sein de l'équipe technique, combinées à une météo particulièrement pluvieuse.

Ces conditions ont favorisé une croissance rapide de la végétation sur l'ensemble des sites de la commune.

Pour assurer un entretien qualitatif et durable de cet espace, plusieurs mesures ont été planifiées pour 2025 :

➤ **Désherbage mécanique :** un programme de désherbage mécanique sera lancé et intégralement achevé avant la repousse des herbes, soit d'ici la fin mars ou le début avril.



➤ **Adoption d'un désherbant respectueux des normes :** un produit conforme à la réglementation en vigueur, déjà utilisé avec succès dans des communes voisines, sera testé sur notre site afin de renforcer l'efficacité de l'entretien.

➤ **Renfort des effectifs :** une personne sera recrutée en contrat à durée déterminée (CDD) pour pallier l'absence prolongée d'un agent en arrêt longue maladie. Ce renfort sera opérationnel dès le début de l'année 2025.

Ces actions contribueront ainsi à préserver un cadre digne et apaisant pour tous.

Collecte des sapins de Noël



Ne jetez pas votre sapin de Noël après les fêtes, RECYCLEZ-LE !

À partir du 2 janvier jusqu'au 2 février 2025, déposez votre sapin au garage communal, situé 173 route de Castets, dans la zone indiquée sur la photo ci-dessus.

Si le portail est fermé, il est possible de déposer votre sapin en le passant par-dessus la clôture.

Les sapins collectés seront broyés grâce à un équipement fourni par le SICTOM donnant ainsi une seconde vie à vos sapins.

En effet, le broyat obtenu pourra être utilisé comme paillage pour les plantations de jardins.

Rappel important : seuls les sapins naturels sont acceptés, dans les conditions suivantes :

- Sans sac
- Sans décoration
- Sans flocage ni peinture
- Sans pied



Tout dépôt sauvage est strictement interdit et passible d'une amende. Merci de contribuer à ce geste écologique !

Registre des personnes vulnérables



En 2022, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a élaboré un plan d'action pour assurer une prise en charge efficace des personnes vulnérables lors des périodes critiques. Ce dispositif vise à fournir rapidement conseils et assistance à toute personne identifiée comme étant à risque, notamment dans les périodes caniculaires.

Rappelons que peuvent être considérées comme vulnérables les personnes : âgées, en situation de handicap, atteintes de maladies chroniques, ou nécessitant un soutien particulier en cas d'urgence. L'inscription au Registre des Personnes Vulnérables est simple et confidentielle. Vous pourrez remplir le formulaire joint en annexe du bulletin municipal et le retourner en mairie.

Si vous avez déjà rempli cette fiche l'année dernière, votre inscription sera renouvelée automatiquement.

Résidence Autonomie

En cette fin d'année, la salle commune de la Résidence Autonomie a fait un bon dans le futur grâce à la rénovation complète de sa cuisine. Ces travaux permettent désormais de répondre pleinement aux exigences des normes de la restauration collective, offrant ainsi un espace moderne, fonctionnel et sécurisé.

> Coût total des travaux et de la maîtrise d'œuvre : 45 864,25 €

> Subventions reçues : 32 587 €, soit 71 % du montant total (CARSAT : 28 987 € - MSA : 3 600 €)

Les résidents pourront à nouveau profiter des ateliers culinaires animés par Myriam, notre agent d'animation.

Très appréciées, ces activités reprendront dès 2025, favorisant des moments de convivialité au sein de la résidence. Elles viendront enrichir une offre déjà bien étoffée comprenant ateliers mémoire, gymnas-

tique adaptée pour seniors, jeux de société, séances cinéma et goûters semestriels.

Le 7 décembre dernier, nos résidents ont d'ailleurs eu le plaisir de se retrouver pour le traditionnel goûter de Noël.

Un moment chaleureux et festif rythmé par les accords de guitare, mêlant discussions animées, chants et gourmandises. Cette rencontre a également été l'occasion d'honorer les anniversaires de chacun des résidents avec une remise de cadeaux : paniers garnis et bouteilles de vin, à la grande satisfaction de ces dames et messieurs.

Une occasion qui a également permis à ceux et celles qui ne l'avaient pas encore vue, de découvrir la nouvelle cuisine de la salle d'animation. Un chouette cadeau de fin d'année !



Évolutions 2025

Le syndicat des Eaux de Castets, créé au début des années 90 va évoluer en 2025. En effet, le 1er janvier marquera la première journée d'un plus grand syndicat : le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de la Région de Castets, du Langonnais et du Sauternais.

Issu de la fusion entre le syndicat des Eaux de Castets, du Sivom du Sauternais et le service de l'eau de la mairie de Langon, cette nouvelle collectivité gèrera l'eau potable, l'assainissement collectif et des travaux de voirie (voirie pour les communes qui adhéraient à l'ex SIVOM du Sauternais).

Ainsi, ne vous étonnez pas si le nom de votre fournisseur change sur vos factures d'eau et d'assainissement en 2025 !

Cette fusion permet de mutualiser les moyens pour faire perdurer ces compétences sur notre territoire. En mettant en commun les finances, les ressources humaines et le matériel nous renforçons le service public de l'eau.

Si le réseau d'eau potable de la ville de Langon a

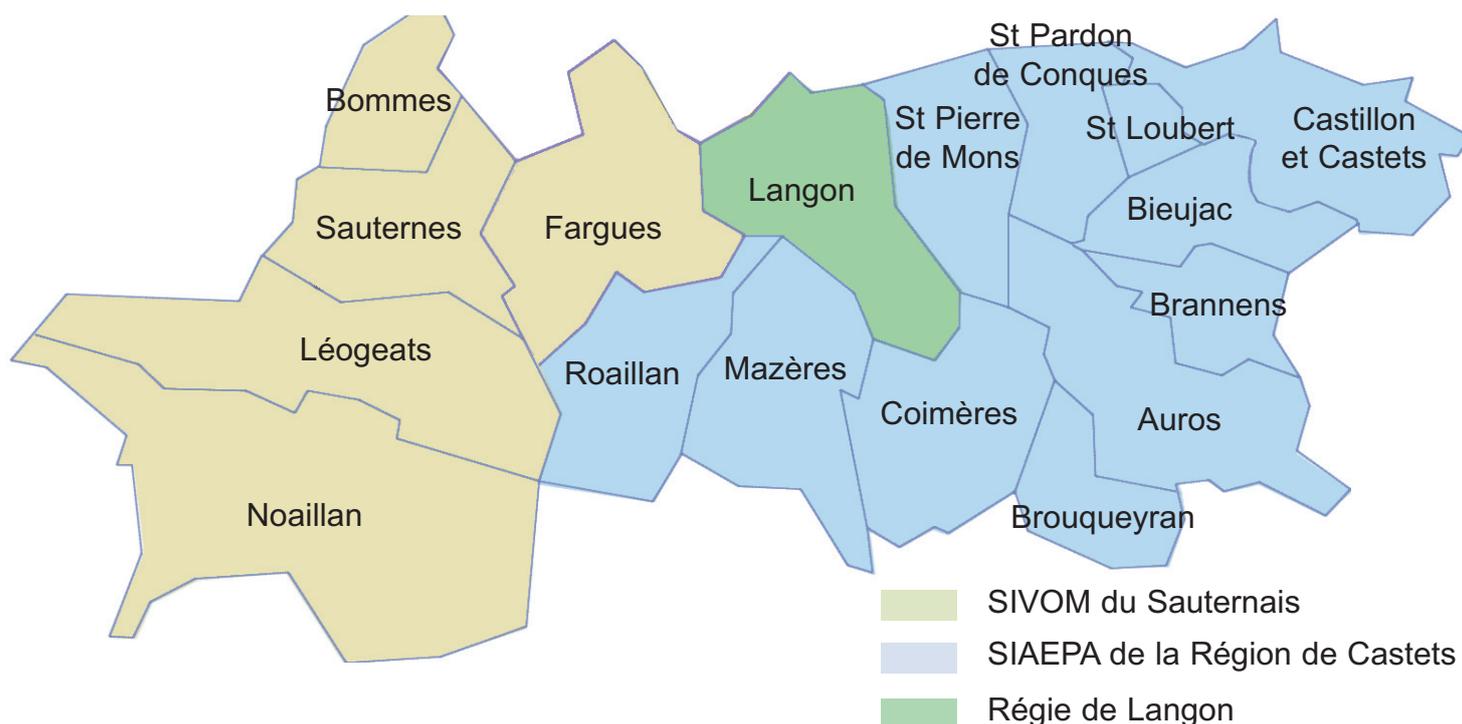
bénéficié de gros travaux récemment, les réseaux du Sauternais et du syndicat de Castets sont en attente d'investissements importants afin d'améliorer les rendements. Pour cela nous devons détecter les fuites, les réparer ou remplacer des tronçons de conduite. Par ailleurs, les compteurs d'eau seront changés par des compteurs "nouvelle génération", plus fiables, plus précis et plus faciles à relever.

La ressource en eau n'est pas menacée pour l'instant sur notre territoire, néanmoins nous devons la préserver avec rigueur. Une mise en commun des ressources n'est pas à écarter si à l'avenir un forage venait à manquer d'eau.

Pour mémoire, le pompage de la principale ressource en eau du Syndicat des Eaux de Castets est à Auros. Cette dernière est aujourd'hui consommée à Auros, Brannens, Brouqueyran et de Castets à Roaillan, en passant par Saint Pierre de Mons, Mazères et Coimères !

Notre eau est précieuse et nous faisons tout ce que nous pouvons pour la maintenir à un haut niveau de qualité et éviter son gaspillage.

Futur SIVOM de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais



Bacs jaunes : 1^{ère} collecte le mardi 7 janvier !

Vous avez été nombreux à venir retirer votre nouveau bac jaune les 2, 3 et 4 décembre derniers. Ce geste, simple mais essentiel, témoigne de votre engagement en faveur d'une gestion plus responsable de nos déchets et d'un environnement durable.

Pourquoi ce changement ?

Ce sujet a été largement abordé dans nos précédents bulletins d'information ainsi que lors de la réunion publique du 2 avril dernier.

La mise en place de cette nouvelle organisation de la collecte des déchets répond à plusieurs enjeux majeurs :

> Réaliser des économies pour la collectivité : Recycler coûte significativement moins cher que l'incinération, notamment depuis que Véolia détient le monopole de l'utilisation des incinérateurs en Gironde. À titre d'exemple, si Bordeaux Métropole bénéficie de tarifs préférentiels pour le traitement de ses ordures ménagères, cela s'est fait au détriment des autres territoires du département.

> Préserver l'environnement : Le tri sélectif contribue à limiter l'utilisation de nouvelles ressources naturelles en réutilisant des matériaux recyclés tels que le papier, le plastique ou le verre. Il permet également de réduire la pollution atmosphérique, en diminuant les émissions de fumées et de gaz à effet de serre provenant des incinérateurs.



Comment ça marche ?

Dorénavant, la collecte des déchets sera organisée en alternance chaque semaine :

- > Semaine impaire : Collecte des poubelles noires (ordures ménagères)
- > Semaine paire : Collecte des bacs jaunes (tri sélectif)

Un calendrier précis a été fourni par le SICTOM lors de la distribution des bacs. Il sera également consultable sur le site internet de la mairie.

La 1^{ère} collecte des bacs jaunes se fera le mardi 7 janvier 2025.

Nous comptons sur votre collaboration pour que cette nouvelle organisation soit un succès, d'autant que les containers jaunes des points d'apport volontaires sont amenés à disparaître à court terme.

A noter : Les personnes qui n'ont pas pu récupérer leur bac pendant les dates proposées, pourront le faire en se rendant sur le site du pôle technique de Fargues, 10 rue Fontaine, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 heures.

Focus sur...

Les Archers d'Auros

Une bien belle saison 2023-2024 pour nos archers !

Trois jeunes, Leeloo Szostak, Victor Brunel et Jorick Michel, se sont qualifiés pour les championnats de France Salle où ils ont réalisé une très belle compétition.

Chez les adultes Marion Bardary, a terminé vice-championne de France Elite salle, juste après avoir été Vice-championne du Monde militaire en individuel et médaille de bronze en équipe au Bengladesh sur la distance olympique (70 mètres).

Puis en saison extérieure, 4 jeunes se qualifient pour les championnats de France campagne et ramènent 4 médailles :

- ✓ Julie Michel en U21 médaille de bronze
- ✓ Jorick Michel en U15 médaille de bronze
- ✓ Ludivine Piers en U13 médaille d'argent
- ✓ Lyna Zeroual en U13 médaille d'or

2 jeunes se qualifient pour les championnats de France en distance internationale (respectivement 40 et 30m), Jorick Michel qui termine 16^{ème} et Lyna Zeroual remporte l'or et est donc double championne de France.

Chez les adultes, 5 ont participé au championnat de France extérieur. A noter que Marion BARDARY finit 5^{ème} au championnat de France Elite, à la distance olympique (70m).



Quant à l'équipe femmes du club qui évolue en D2 niveau national, elle termine 4^{ème} des Championnats de France par équipes, à un point de la montée en D1 avec les équipes élites.

L'année 2024-2025 a commencé avec 56 archers, en espérant que la saison soit aussi intense en émotions et en résultats.

Renseignements :

Sébastien Roy - 06 08 72 38 79

Yoga A Fleur d'Âme



➤ Cours enfants le mardi soir à 17h

➤ Cours adultes le jeudi à 18h30

Au dojo du pôle sportif

➤ 1 cours de Yoga sur chaise par mois, 15h salle de la Résidence Autonomie (15 janvier - 12 février - 12 mars - 9 avril - 14 mai - 11 juin)

Renseignements :

Véronique Baudry - 06 86 23 92 74

Tennis Club Auros

La saison tennistique a repris son cours en septembre dernier, avec une cinquantaine de participants. Les entraîneurs, Bruno, riche de son expérience de coach, et Alban, novice mais passionné, ont pris en charge aussi bien les jeunes débutants désireux de découvrir les bases de ce sport de raquette que les plus expérimentés qui souhaitent perfectionner leur technique ou participer aux championnats par équipe pour affronter d'autres clubs de la région. Cette année, deux équipes masculines adultes ont été engagées ainsi que deux équipes jeunes, l'une en 13-14 ans et l'autre en 17-18 ans.

Le tennis, c'est évidemment de la compétition mais aussi un sport de loisir, ouvert à tous et toutes. Malheureusement, le club n'a pas réussi à attirer de jeunes filles ou de femmes du village cette année. Si vous souhaitez découvrir la balle jaune, n'hésitez pas à contacter l'association. Un stage découverte de quelques heures peut-être organisé avec l'un des deux entraîneurs. La présidente, Isabelle Dupiol Lafaurie, serait également ravie de constituer un groupe féminin pour la saison prochaine.

Enfin, côté événements et manifestations, le moment phare de l'année est sans doute le tournoi annuel homologué, qui se déroulera du 15 mai au 1^{er} juin 2025. Durant ces 15 jours, les licenciés de tous les clubs sont invités à participer et à s'affronter

lors de matches en deux sets gagnants. Que vous soyez joueur de tennis ou simple passionné de sport, le Tennis Club Aurossais vous attend nombreux pour encourager les compétiteurs dans une ambiance chaleureuse et festive pour ce pur moment sportif.

Renseignements :

Isabelle Dupiol Lafaurie - 06 76 76 01 20



Soleil d'Automne

Le club du 3^{ème} âge d'Auros et alentours (toutes les âmes bienveillantes sont acceptées !) a un emploi du temps bien chargé en ce 1^{er} semestre 2025 !

En plus des activités hebdomadaires (jeux de cartes ou société, lotos, goûters) le jeudi après-midi dans la salle commune de la Résidence Autonomie, cette association propose un planning de sorties bien chargé à ses adhérents :

➤ Début janvier, assemblée générale avec lecture des nouveaux statuts remis au goût du jour suivi d'un repas avec une animation,

➤ Fin février, visite en autocar de Bordeaux et du Bassin de Lumière avec repas sur place,

➤ Mi avril, visite de Saint Jean de Luz en petit train et repas en Espagne,

➤ Début mai, voyage Sardaigne (complet mais inscription sur liste d'attente),

➤ Septembre, visite de Brantome et balade en bateau avec repas de midi.

Renseignements

Jean-Michel Lacaze - 06 81 03 70 02

Agenda

JANVIER

Vendredi 3 21h	Belote	Salle des Fêtes
Week-end 4 - 5	Compétition qualificative Championnat France <i>Les Archers d'Auros</i>	Gymnase
Vendredi 10 20h30	Assemblée Générale <i>Comité des Fêtes</i>	Salle des Fêtes

FÉVRIER

Samedi 1^{er} 10h	Assemblée Générale <i>Les Amis des Orchidées</i>	Salle RA
Vendredi 14 21h	Belote	Salle des Fêtes

MARS

Vendredi 7 21h	Belote	Salle des Fêtes
Vendredi 28 21h	Belote	Salle des Fêtes

AVRIL

Samedi 5 12h	Banquet de la chasse ACCA	Salle des Fêtes
Samedi 12	Animation de Pâques 3A	Stade ou Foirail
Vendredi 18 21h	Belote	Salle des Fêtes

MAI

Vendredi 9 21h	Belote	Salle des Fêtes
Vendredi 30 21h	Belote	Salle des Fêtes

JUIN

Week-end 6 - 7 - 8 - 9	Fête communale <i>Comité des Fêtes</i>	Foirail
Week-end 21 - 22	Ball-trap ACCA	La Castagnette
Samedi 28 19h30	Sardinade géante ACCA	Foirail



Le Maire Philippe Camon-Golya, le Conseil Municipal et les agents communaux
vous souhaitent
de très belles fêtes de fin d'année !

Retrouvons-nous très vite,
le 17 janvier 2024,
à l'occasion des **Voeux du Maire !**

Salle des Fêtes - 19h



Votre mairie

est ouverte au public le

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h
Tél. : 05 56 65 40 09
Mail : auros@wanadoo.fr

Retrouvez nous sur

sur

www.auros.fr

et sur

facebook

A propos de votre bulletin municipal ...

Directeur de publication : P. Camon-Golya

Mise en page : I. Sabidussi

Rédaction : Commission Communication

Photos : Commission

Distribution : Mairie